Décision n° n° EI-2026-28 portant sur l'accréditation du programme de la Formation en soins infirmiers délivrée par Facultad de Enfermería, Universidad Peruana Cayetano Heredia (UPCH), Lima, Pérou.

La Présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_2025_CONV18_UPCH passée avec la Facultad de Enfermería, Universidad Peruana Cayetano Heredia (UPCH), Lima, Pérou, en vue de l'évaluation /accréditation de la formation.

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 30 septembre 2026,

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que la Formation en soins infirmiers, délivrée par la Facultad de Enfermería, Universidad Peruana Cayetano Heredia (UPCH), Lima, Pérou, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

Critère 1 : la politique et la caractérisation de la formation

La formation présente une articulation solide entre son projet de formation, les orientations stratégiques de l'établissement et les besoins du système de santé. Elle s'appuie sur un programme d'études actualisé et fondé sur l'approche par compétences, ainsi que sur une conception de la formation intégrant les dimensions académique, professionnelle et la responsabilité sociale. La cohérence entre le profil de sortie, le programme d'études et les mécanismes d'évaluation constitue un point fort du dispositif, ainsi que les liens étroits avec les

Si l'engagement de la Faculté des sciences infirmières en faveur de la recherche s'est renforcé ces dernières années, des marges de progression subsistent pour consolider l'adossement de la formation à la recherche, notamment en début de cursus, ainsi que pour améliorer le suivi de ses résultats. Par ailleurs, des possibilités de développement demeurent en matière d'expériences de formation interprofessionnelles et internationales, qui permettraient d'élargir davantage les compétences des étudiants.

Critère 2 : l'organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation constitue l'un des principaux atouts du programme. Elle se caractérise par une cohérence interne et un alignement étroit avec le profil de sortie, ainsi que par une

articulation pertinente entre les enseignements théoriques, les expériences pratiques et l'initiation à la recherche. La mise en œuvre de méthodes pédagogiques actives, l'intégration précoce de la simulation et la progression structurée des expériences cliniques contribuent efficacement à préparation professionnelle des étudiants.

Les principales possibilités d'amélioration portent sur le renforcement du suivi de l'acquisition et du développement des compétences tout au long du cursus, le développement de l'internationalisation du programme d'études, notamment par le renforcement de la formation en anglais, et enfin une intégration plus explicite des compétences liées à l'innovation, à l'entrepreneuriat et des compétences numériques dans le domaine de la santé.

Critère 3 : le parcours des étudiants de la formation

L'augmentation de la demande démontre une attractivité accrue de la formation, qui se distingue par la qualité de ses processus d'orientation, d'admission et d'accompagnement des étudiants. Les dispositifs de tutorat académique, initiative pionnière à la UPCH, et le soutien psychologique contribuent à favoriser la réussite et le bien-être des étudiants. Un suivi régulier des taux de réussite, des taux de satisfaction et de l'insertion professionnelle est réalisé, contribuant ainsi à l'amélioration continue de la formation.

Des possibilités d'amélioration concernent toutefois la diffusion et la valorisation des résultats des enquêtes menées auprès des diplômés. Enfin, une simplification des démarches administratives liées à la délivrance des diplômes contribuerait à améliorer l'expérience des étudiants en fin de parcours.

Critère 4 : le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la formation s'appuie sur une organisation formalisée, un corps enseignant qualifié et des mécanismes structurés d'assurance qualité, qui contribuent à soutenir le développement et la consolidation du programme. La clarté de l'organisation académique, la disponibilité des ressources nécessaires au développement de l'enseignement et de la recherche, ainsi que la mise en oeuvre régulière de processus d'évaluation interne et externe constituent des éléments particulièrement positifs. L'engagement institutionnel en faveur de l'éthique, de la qualité et de l'amélioration continue vient compléter ce dispositif et contribue à créer des conditions favorables au pilotage de la formation.

Des possibilités d'amélioration portent néanmoins sur la planification stratégique des ressources humaines, matérielles et financières, afin d'anticiper les besoins associés au développement futur de la formation, une participation plus systématique des parties prenantes externes aux processus d'amélioration continue du programme, et enfin le développement d'indicateurs davantage orientés vers le suivi des résultats et l'aide à la décision, y compris dans les domaines de l'éthique et de la qualité.

Article 2

La Formation en soins infirmiers délivrée par la Facultad de Enfermería, Universidad Peruana Cayetano Heredia (UPCH), Lima, Pérou est accréditée pour une durée de cinq, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Favoriser la participation des étudiants, en particulier au cours des premières années de formation, à des activités alliant recherche et interdisciplinarité.
- Consolider une stratégie d'internationalisation s'appuyant sur des mécanismes de suivi et d'évaluation permettant d'apprécier l'impact des expériences internationales sur la formation des étudiants, le développement académique du corps enseignant et la réalisation des objectifs institutionnels.
- Renforcer la formation en anglais
- Continuer à promouvoir l'intégration de méthodologies pédagogiques innovantes, des technologies numériques et des ressources de simulation, en favorisant des expériences d'apprentissage flexibles et interdisciplinaires, en phase avec l'évolution de la formation en sciences de la santé.
- Diffuser publiquement les résultats des enquêtes menées auprès des diplômés via le portail de transparence. Cela permettrait de mettre encore davantage en valeur l'engagement manifeste de la Faculté des sciences infirmières en faveur de la transparence et de l'amélioration continue du programme d'études.
- Améliorer la fluidité et la rapidité des démarches administratives et bureaucratiques. Ce point pourrait accroître considérablement la satisfaction des diplômés, améliorer le taux d'insertion professionnelle et contribuer à renforcer l'attractivité de la filière dans le paysage péruvien de la formation en soins infirmiers.
- Mettre l'accent sur le développement des compétences numériques des étudiants.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, 30 septembre 2026

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER